Éducation et formation tout au long de la vie: compétences clés et accès pour tous les citoyens

2005/0221(COD) - 26/09/2006 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Helga **TRÜPEL** (Verts/ALE, DE), le Parlement européen ne s'est pas rallié à la position de sa commission de la culture et de l'éducation et a adopté un paquet de 46 amendements de compromis ralliant les vues des groupes Verts/ALE, PSE, PPE-DE et ALDE. L'objectif des amendements approuvés en Plénière est de permettre à ce dossier d'être adopté rapidement, en évitant une 2ème lecture.

Sur le fond, le Parlement a voulu attirer l'attention sur le rôle capital de l'éducation pour l'apprentissage des valeurs sociales et civiques telles que la citoyenneté, l'égalité, la tolérance et le respect. La Plénière a, en particulier, recommandé aux États membres d'intégrer les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie dans l'ensemble de leurs stratégies d'éducation et de formation, y compris dans leurs stratégies d'alphabétisation. Elle a également demandé que le « Cadre de référence européen pour la fixation de compétences clés pour l'éducation et la formation » soit utilisé comme outil de référence dans les États membres.

Le Parlement a totalement revu l'introduction du Cadre de référence afin de le contextualiser et de lui donner une couleur plus politique : pour le Parlement, le Cadre doit permettre aux citoyens européens de s' adapter en souplesse à un monde évoluant rapidement et doit permettre de s'adapter à un marché du travail en constante évolution dans une société basée sur la connaissance Il faut donc favoriser les compétences individuelles et répondre aux besoins spécifiques des apprenants en garantissant l'accès égal l'éducation. Il faut également accorder une plus grande priorité à ceux qui en ont le plus besoin : notamment, les personnes à faible potentiel éducationnel, les analphabètes, les jeunes quittant prématurément l'école, les chômeurs de longue durée, les personnes retournant sur le marché du travail après une longue absence, les personnes âgées, handicapées et les migrants.

Les principaux objectifs du Cadre sont redéfinis comme suit :

- identifier et définir les compétences clés nécessaires à l'épanouissement personnel, à une citoyenneté active ainsi qu'à la cohésion sociale et à l'aptitude à l'emploi,
- soutenir le travail des États membres en vue d'assurer qu'au terme de leur cursus d'éducation et de formation initiale, les jeunes aient acquis une maîtrise suffisante des compétences clés pour faire face à leur vie d'adulte,
- proposer aux responsables politiques, professionnels de l'éducation et apprenants un outil de référence européen leur permettant d'appuyer les efforts nationaux en la matière,
- mettre en place un cadre pour l'action communautaire dans le contexte du programme de travail « Éducation et formation 2010 » et des autres initiatives communautaires pertinentes.

Les 8 compétences clés ont également redéfinies, comme suit : communication dans la langue maternelle ; maths, sciences et technologie ; culture numérique ; apprendre à apprendre mais aussi compétences **sociales et civiques**, basées sur les concepts de démocratie, justice, égalité, citoyenneté et droits civils ; communication en **langues étrangères** (en prenant en compte les situations linguistiques diverses des États membres ou les situations familiales particulières dans lesquelles les enfants pratiquent déjà plusieurs langues officielles de l'UE), **le sens de l'initiative et l'esprit d'entreprise** y inclus les valeurs éthiques et la promotion de la bonne gouvernanceet la sensibilité aux **aspects culturels** pour assurer une compréhension solide de sa propre culture et respecter celle des autres. Le Parlement attire également l' attention sur l'importance de la connaissance des valeurs européennes et des structures de l'UE ainsi que

de l’identité culturelle au sens large. Il s’agit également de renforcer la connaissance de la culture populaire contemporaine.

L’ensemble de ces compétences n’obéissent à aucune hiérarchie et sont considérées comme aussi importantes les unes que les autres pour assurer la réussite de l’individu.